



## L'HUMANISME, UNE VALEUR À DÉFENDRE

Le début d'année est traditionnellement la période des vœux. Votre journal PST ne dérogera pas à cette sympathique coutume : toute l'équipe de rédaction vous souhaite une excellente année 2014, à vous, votre famille ainsi qu'à toutes celles et ceux que vous aimez.

### Non à l'humour de la haine

La nouvelle année, c'est aussi le temps des bilans et des perspectives. Que nous réservera 2014 ? Ce mois de janvier s'ouvre dans un climat un peu délétère, dans une atmosphère empestée par l'affaire Dieudonné. Nul ne peut rester indifférent devant ce phénomène de société, où un prétendu humoriste entraîne les foules à ricaner en outrageant la mémoire des victimes d'un crime contre l'humanité. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent qu'il y a des sujets tabous dans l'art de faire rire et dans la comédie. Nous avons ri de bon cœur aux sketches de Coluche et de Desproges, même quand ces humoristes nous entraînaient avec délectation sur le fil dangereux des réflexes chauvins ou xénophobes. C'est que derrière l'humour grinçant de Coluche et Desproges éclatait leur profond humanisme, leur foi en l'humanité qui transcende les frontières nationales et les identités culturelles. Le prétendu humour de Dieudonné est d'une toute autre nature : il flatte les plus bas instincts de l'âme humaine en avilissant les victimes. Bien plus, ce sinistre individu prétend s'ériger lui-même en victime de la liberté d'expression, tout en faisant l'apologie des ennemis de la liberté. Il prétend s'ériger en victime du système alors qu'il est lui-même au centre d'un système mercantile savamment organisé pour empocher les bénéfices et rendre insolubles les dettes.

### Non à la xénophobie

Ce populisme fondé sur la haine de l'étranger nous en rappelle un autre, qui s'inscrit directement dans l'arène politique : le vote en faveur du Front National. 2014 sera l'année de deux élections, municipales et européennes, à l'occasion desquelles on pourra se faire une idée de l'impact réel de ces idées haineuses. Le Front National ne cache pas ses ambitions. Marine Le Pen, en émoussant les idées les plus sulfureuses de son père, et surtout en abandonnant le discours ultra-libéral au profit d'une ligne qui se prétend en défense des salariés et des services publics, risque de duper une partie de l'électorat populaire. Le mouvement syndical et le mouvement social ont décidé de réagir. Nous nous félicitons de ce sursaut dans lequel la FSU joue un grand rôle. C'est ainsi que le 29 janvier se tiendra une première initiative publique, un grand meeting unitaire pour affirmer haut et fort que la préférence nationale n'est pas compatible avec le syndicalisme.

### Où est passé la baisse du chômage ?

L'actualité sociale c'est aussi et toujours le chômage. Tous les observateurs ont désormais les yeux rivés sur la fameuse courbe du chômage et sur sa possible inflexion. Les collègues de Pôle Emploi en activité sont toujours en première ligne dans cette actualité brûlante. Ils et elles doivent gérer le flux toujours plus nombreux des chômeuses, chômeurs et des précaires. Le personnel de Pôle Emploi est soumis plus que jamais à la tyrannie des chiffres, de la part d'une Direction Générale qui agit avec brutalité, et qui n'a toujours pas compris qu'il faut réintroduire plus d'humain pour redonner du sens au travail des conseiller-es.

Dans cet horizon social bouché par la crise, une lueur d'espoir apparaît du côté de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) qui prépare des mobilisations à l'échelle de tout le continent européen. Nous soutenons de toutes nos forces ces initiatives, car nous savons bien que, en définitive, sur cette question comme sur les autres,

### 2014 sera ce que nous en ferons

**En résumé dans ce numéro :** Pauvreté : elle n'est pas ce qu'on veut nous faire croire • La violence des riches • Médicaments : surconsommation chez les personnes âgées • Mixité professionnelle : on est encore loin du compte • Amicale des retraités-es, exemple en PDL • IVG : en Espagne le gouvernement réactionnaire s'en prend aux femmes

# PAUVRETÉ :

## ELLE N'EST PAS CE QU'ON VEUT NOUS FAIRE CROIRE

“ En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté ”, tel est l'intitulé d'une petite brochure d'ATD Quart-Monde parue l'été dernier.

Quelques exemples parmi d'autres.

### Oui, les écarts de revenus continuent à se creuser entre les plus riches et les plus pauvres

Entre 2000 et 2011, en France, le rapport entre la part des revenus des 20% les plus riches et celle des 20% les moins fortunés est passé de 4,2 à 4,6 (presque + 10%). Selon l'observatoire des inégalités, « la pauvreté a baissé des années 1970 au milieu des années 1990. Elle est ensuite restée plutôt stable jusqu'au début des années 2000. Entre 2002 et 2010, le nombre de personnes pauvres au seuil de 50% a augmenté d'un million (+27%) et le nombre au seuil de 60% a progressé de 1,1 million (+15%) ». Il s'agit bien « d'un tournant dans l'histoire sociale de notre pays depuis les années 1960 ».

Les personnes âgées ne sont pas épargnées. Entre 2008 et 2011, le revenu des 60-74 ans a augmenté en moyenne de 49 € pour les 10% les plus pauvres, de 141 € pour le revenu médian et de 252 € pour les 10% les plus riches. L'écart est un peu moins élevé chez les 75 ans et plus : respectivement 60 €, 98 € et 143 €.

Concernant la santé, selon le fonds CMU un quart des médecins refusent des patient-es bénéficiaires de la CMU. Ceci génère des inégalités croissantes en termes d'espérance de vie.

### Non, pauvreté et mentalité d'assisté-e ne vont pas nécessairement ensemble

Les pauvres font des enfants pour toucher des aides, entend-on souvent dire. En fait, plus on a d'enfants et plus on s'appauvrit. Choisir d'avoir des enfants c'est choisir d'avoir moins d'argent par personne.

De plus beaucoup de pauvres ne sollicitent pas les aides auxquelles elles et ils ont droit pour des raisons diverses : ne pas dépendre de l'aide publique, manque d'information, complexité des démarches, peur du contrôle etc. Les taux de non demandes d'aides sont élevés : 50% pour le RSA, 29% pour la CMU complémentaire, 68% pour le tarif Ière nécessité d'EDF et 62% pour le tarif spécial solidarité GDF, 50 à 70% pour les tarifs sociaux dans les transports urbains. Au total, chaque année, environ 11 milliards sont économisés ainsi par l'État.

Les pauvres ne sauraient pas gérer un budget ? C'est tout le contraire selon un rapport Rhône-Alpes de 2011 : « pour s'en sortir face à des budgets de plus en plus restreints, les personnes en situation de précarité doivent faire preuve d'une certaine expertise. Il faut constamment calculer, comparer les prix, faire attention aux promotions, connaître les bonnes adresses de magasins discount ou de déstockage, avoir recours aux épiceries sociales,

utiliser les bons de réduction, arbitrer entre l'utile et le nécessaire. »

Quant aux fraudes, la proportion chez les pauvres est très faible en comparaison des autres types de fraudes : celle sur le RSA dont bénéficient environ deux millions de personnes représente en moyenne 30 euros par personne et par an. La fraude fiscale, beaucoup moins stigmatisée, est d'une toute autre ampleur : elle représente ainsi entre 30 et 38% pour l'impôt sur le revenu, environ 8% pour la TVA, entre 6,2 et 7,5 % pour le travail au noir des entreprises.

Enfin, contrairement à une idée reçue, les pauvres paient bien des impôts. Ils échappent certes à l'impôt sur le revenu. Ils peuvent aussi être exonérés de la taxe d'habitation et de la redevance TV mais ils sont souvent découragés par les démarches à effectuer. Cependant ils s'acquittent comme les autres de la TVA et des taxes sur les alcools et le tabac. « Le taux moyen d'imposition (impôts directs et indirects) des 10% les moins riches est d'environ 40%, celui des 0,1% les plus riches d'environ 37%, et celui des revenus moyens varie entre 45 et 48% »

### Quelques autres vérités dérangeantes

Permettre à chaque personne de vivre dans la dignité est une obligation morale. C'est aussi un bon calcul économique selon une étude canadienne : « le fait d'investir dans l'élimination de la pauvreté engendre moins de coûts que si on la laisse persister. »

La pauvreté peut-elle arriver à tout le monde ? Certes, mais le risque est faible pour celles et ceux qui peuvent compter sur un réseau social et un métier. Pauvreté, cumul des précarités et isolement social vont souvent de pair.

La France distribue-t-elle des minimas sociaux élevés ? Non, elle est seulement dans la moyenne européenne.

Enfin, la progression des logements sociaux pour les familles les plus modestes a augmenté beaucoup moins vite que pour les autres catégories entre 2000 et 2010.



## LA VIOLENCE DES RICHES

Qui sont les riches ? Quel impact ont-ils/elles sur la société?

Paradoxalement, si le seuil de pauvreté est défini précisément (environ 10 millions de Français-es vivent en dessous de ce seuil), il n'existe pas de « seuil de richesse ».

On peut estimer sa ou son voisin-e riche ! Et pour être dans les 10% des Français-es les plus riches, il suffit que dans un couple chacun gagne mensuellement 3000€.

Partant de ce constat, Monique et Michel Pinson ont choisi de s'intéresser aux plus riches parmi les riches qui regroupent des individus issus de milieux différents mais sont au sommet de tous les univers économiques et sociaux. Malgré son hétérogénéité, cette « classe » est mobilisée pour la défense de ses intérêts et tous les moyens pour les conserver sont bons :

- La financiarisation de l'économie qui réduit l'entreprise à une marchandise qui peut s'acheter, se vendre ou être supprimée au nom de la rentabilité
- La délimitation de l'espace social à un cercle de relations restreint, choisi, élitiste tant sur le plan économique (participations croisées dans les Conseils d'administration des entreprises du

CAC 40 par exemple) que sur le plan culturel (vernissages, premières de théâtres ou d'opéras, possession d'œuvres d'art, musée...)

- La « domination des cerveaux » par une manipulation orchestrée de l'information, de la publicité, une perversion du langage avec l'utilisation de la « novlangue » (flexi-sécurité en lieu et place de précarisation, plan de sécurisation de l'emploi pour licenciements...)
- La violence des décisions telles que des refus de prêts bancaires, le rachat d'entreprises pour l'euro symbolique, la non-reconnaissance des compétences et des savoir-faire...

Le livre débute par une citation de Paul Nizan extraite du livre « Les Chiens de garde » : « La bourgeoisie travaillant pour elle seule, exploitant pour elle seule, massacrant pour elle seule, il lui est nécessaire de faire croire qu'elle travaille, qu'elle exploite, qu'elle massacre pour le bien final de l'humanité. Elle doit faire croire qu'elle est juste. Et elle-même doit le croire... ». Cette citation est aussi une conclusion pour signifier qu'il est temps de rompre avec ce système et de faire la critique du « bourgeoisisme ».

Lisez et faites lire : « La violence des riches », Michel Pinçon et



Association des Anciens de l'Emploi

Nous contacter :

Tel: 06 52 08 29 57

Email : [amae.mutuelle@gmail.com](mailto:amae.mutuelle@gmail.com)

<http://amaemut2m.free.fr>

AMAE, 43/45 rue de Javel 75015 PARIS

**UNE VRAIE BONNE MUTUELLE AVEC UNE BONNE COUVERTURE MUTUALISTE**

**Pour les ex-salarié-es de Pôle Emploi . ASSEDIC . ANPE . AFPA**

**Pour les salarié-es et ex-salarié-es des Missions locales / PAIO**

**SOLIDARITE :**

**Intergénérationnelle : pas d'évolution des cotisations avec l'âge**

**Avec les précaires des services de l'emploi**

**9 tranches de cotisations suivant les revenus**

## MIXITÉ PROFESSIONNELLE : ON EST ENCORE LOIN DU COMPTE

Le taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans a augmenté de façon continue sur les trois dernières décennies (passant de 51,4% en 1983 à 59,7% en 2011).

Toutefois, les hommes et les femmes sont loin d'exercer les mêmes métiers selon une étude\* de décembre 2013. Pour aboutir à une répartition égalitaire entre les hommes et les femmes dans les différents métiers, un peu plus de la moitié des femmes (et des hommes) devraient changer de métier.

La femmes sont plus concentrées sur certains métiers que les hommes. Sur un total de 86 métiers, quasiment la moitié des femmes se retrouve sur seulement une dizaine d'entre eux. Elles sont surtout présentes (le taux variant de 65,7 à 97,7%) dans les divers métiers de services : diverses formes de services à domicile, emplois de santé, enseignement, divers emplois de bureau ou de commerce.

La ségrégation professionnelle entre les femmes et les hommes est plus importante sur certains types de population : les jeunes, les titulaires de CAP-BEP, les parents de trois enfants et plus, les personnes de nationalité étrangère. Par contre, le secteur public est moins touché que le secteur privé et l'Île de France que la province. De même les plus diplômés occupent de plus en plus le même type d'emplois mais pas à un niveau de qualification équivalent.

Petite note d'espoir : après une quasi stagnation entre 1983 et 1997, l'indice de ségrégation professionnelle s'est mis à diminuer un peu surtout au cours des périodes 1997-2002 et 2007-2011.

\*de la Dares : étude téléchargeable sur le site [www.femmes.gouv.fr](http://www.femmes.gouv.fr)

## **UNE AMICALE DES RETRAITÉ-ES. POUR QUOI FAIRE : L'EXEMPLE DES PAYS DE LA LOIRE**

Certain-es retraité-es de Pôle Emploi ou des structures qui l'ont précédé (ANPE, ASSEDIC, AFPA) souhaitent ne pas tirer un trait sur les liens de cordialité voire d'amitié qu'elles et ils ont tissé avec leurs ancien-nes collègues de travail. Les invitations de type individuel peuvent en partie répondre à ce besoin mais elles trouvent vite leurs limites car leur réseau est souvent limité. D'où l'idée apparue dans plusieurs régions de constituer des amicales d'ancien-nes permettant de toucher un public plus large.

La région des Pays de la Loire a joué un rôle de précurseur à cet égard. Dès 2005, à l'initiative notoire d'une retraitée et avec le soutien de quelques ancien-nes de l'ANPE venant la plupart de l'ensemble des organisations syndicales, s'est constituée sur le département de Loire-Atlantique une telle amicale. Elle a souhaité se limiter dans un premier temps au seul département 44 de façon à être plus proche de ses adhérent-es et à limiter leurs déplacements de plus en plus difficiles avec l'avancée en âge. Elle a fonctionné essentiellement sur la base de deux assemblées générales annuelles prolongées par des repas conviviaux qui ont eu beaucoup de succès. Elle a proposé d'autres activités locales avec des succès divers. Elle a aussi facilité l'accès des retraité-es aux prestations de l'ancienne ADASA. Il faut noter l'accueil favorable de cette dernière et son appui auprès de l'association.

Avec la création de Pôle Emploi, la disparition de l'ADASA et l'arrivée du Comité d'Entreprise, il a fallu se repositionner. Le CE souhaitait avoir un interlocuteur régional unique et non départemental.

Par ailleurs, les ex-ASSEDIC avaient déjà une amicale depuis une trentaine d'années et celle-ci, en raison de l'avancée en âge des premier-ères adhérent-es, connaissait des difficultés de fonctionnement. Pour toutes ces raisons, les deux amicales ANPE et ASSEDIC ont décidé de fusionner dans une nouvelle Association des Retraités de Pôle Emploi des Pays de la Loire (ARPEPL)\*.

La nouvelle association a tissé des liens avec le CE et obtenu de celui-ci, en plus de la prise en considération des retraité-es, quelques avancées non négligeables : accès notamment à certaines réductions en ce qui concerne des locations saisonnières (hors vacances) etc. Sur un plan organisationnel, elle souhaite progresser vers un fonctionnement en sections départementales (ou regroupement de départements) de façon à limiter les déplacements. Actuellement la section regroupant les départements 44 et 85 a été créée. Celle concernant les 49, 53 et 72 est en devenir. L'association compte sur les bonnes volontés pour animer cette future section. Pour le reste les assemblées générales avec repas convivial rencontrent toujours autant de succès et de nouvelles activités se mettent en place.

Une telle amicale répond-elle à un besoin ? Incontestablement oui. Signe de son succès : le cap des cent adhérent-es n'est pas loin d'être atteint.

*\* A ne pas confondre avec l'AMAE permettant l'accès à la mutuelle santé*

---

## **IVG EN ESPAGNE : LE GOUVERNEMENT RÉACTIONNAIRE S'EN PREND AUX FEMMES**

Le droit fondamental des femmes à «disposer de leur corps», c'est à dire à pratiquer une interruption volontaire de grossesse si elles le décident, conquis en 1985, dix ans après la mort de Franco, est remis en cause par le gouvernement du Parti Populaire au pouvoir en Espagne. Dans la droite ligne du rejet le 10 décembre au parlement européen de Strasbourg d'une résolution demandant que l'accès à la contraception et à l'avortement soit reconnu en Europe comme un des «éléments essentiels de la dignité humaine», le projet de loi qui vient d'être approuvé par le gouvernement de Rajoy constitue une attaque rétrograde sans précédent pour le droit des femmes en Espagne.

La période du droit à l'IVG sans condition jusqu'à 12 semaines de grossesse soit 14 semaines d'aménorrhée est supprimée. Dorénavant l'avortement ne sera possible qu'en cas de viol et à condition que la femme ait porté plainte, de grave danger pour la santé de la mère ou de malformation foétale attestée par deux médecins. Les mineurs de 16 à 17 ans ne pourront plus avorter sans autorisation parentale.

Il faut soutenir et s'associer aux luttes des femmes et aux hommes qui manifestent en Espagne pour conserver le droit de choisir. Il faut dénoncer ces attaques rétrogrades dignes d'un autre âge, qui se développent dans les pays européens sous l'influence des réseaux les plus réactionnaires qui, soutenus par les partis conservateurs et main dans la main avec les « obscurantistes religieux », s'attaquent aux droits des femmes et demain, sans doute, à d'autres droits fondamentaux. Il est indispensable de se défendre partout et toujours face à de telles menaces !

**Pour vous abonner et recevoir PST par mail, une seule adresse [snu.pst@gmail.com](mailto:snu.pst@gmail.com)**

Ont participé à ce numéro le collectif de la rédaction : Daniel Bossard, Joseph Gabriac, Anne Marie Gourdain, Monique Huguet, Claude Kowal, Guy Masquelier, André Momein, Joseph Romand et des adhérent-es de l'amicale des retraité-es des Pays de la Loire / mise en page Elisa Szyli